



Licenciement économique qu'elle son nos droit!

Par **raitiere**, le **11/09/2008** à **14:06**

bonjour,

mon entreprise est en train de licencier et je me suis porté volontaire car il y avait une liste proposée et je n'ai pas été licencié ils ont préféré licencier des personnes qui n'étaient pas sur la liste!

est-ce qu'il faut faire une lettre à son employeur avant pour qu'il soit dans l'obligation de me licencier?

car

sur les 4 licenciés un seul n'était mis sur la liste et lui avait fait une lettre!

merci de me répondre

mr nicolas raitiere